

NUMÉRO AFFAIRE	SIT. PÉN.	NOM, PRÉNOM, ÂGE AU MOMENT DES FAITS PRÉVENTION, DATE ET LIEUX DES FAITS	NAT. JGT	DECISION DU TRIBUNAL
	LIBRE	<p><b>Prévenu :</b></p> <p><b>Ayant pour avocat :</b>  <b>Maître LE BORGNE Guillaume</b> (Barreau : TOURS)</p> <p><b>5707 - CONDUITE D'UN VEHICULE A MOTEUR MALGRE UNE SUSPENSION ADMINISTRATIVE OU JUDICIAIRE DU PERMIS DE CONDUIRE commis le</b></p> <p><b>29259 - RECIDIVE DE CONDUITE D'UN VEHICULE EN AYANT FAIT USAGE DE SUBSTANCES OU PLANTES CLASSEES COMME STUPEFIANTS ET SOUS L'EMPIRE D'UN ETAT ALCOOLIQUE commis le</b></p> <p><b>213 - CONDUITE D'UN VEHICULE A UNE VITESSE EXCESSIVE EU</b></p>		<p>Fait droit à l'exception de nullité soulevée par le prévenu (nullité de la notification des droits et nullité du rapport d'analyse toxicologique)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Requalifie les faits de 29259 - RECIDIVE DE CONDUITE D'UN VEHICULE EN AYANT FAIT USAGE DE SUBSTANCES OU PLANTES CLASSEES COMME STUPEFIANTS ET SOUS L'EMPIRE D'UN ETAT ALCOOLIQUE le à en Récidive de conduite sous un empire d'état alcoolique (NATINF 8544)</li> <li>● Relaxe pour 5707 - CONDUITE D'UN VEHICULE A MOTEUR MALGRE UNE SUSPENSION ADMINISTRATIVE OU JUDICIAIRE DU PERMIS DE CONDUIRE le à</li> </ul>